**ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΘΕΣΣΑΛΙΑΣ**
ΤΜΗΜΑ ΜΗΧΑΝΙΚΩΝ ΧΩΡΟΤΑΞΙΑΣ ΚΑΙ ΠΕΡΙΦΕΡΕΙΑΚΗΣ ΑΝΑΠΤΥΞΗΣ
Εργαστήριο Δημογραφικών και Κοινωνικών Αναλύσεων

**UNIVERSITE DE THESSALIE**
DEPARTEMENT D' AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
Laboratoire d'analyses démographiques et sociales (LADS)

**UNIVERSITY OF THESSALY**
DEPARTMENT OF PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT
Laboratory of social and demographic analysis (LSDA)

# Les mariages inter-ethniques en ex-Yougoslavie

Snjezana Mrdjen

**Année 2000, vol. 1**

**Σειρά Δημογραφικών Εργασιών για τα Βαλκάνια**
**Démographie des Balkans** **Balkan Demographic Papers**

**Réseau DémoBalk** **Δίκτυο DémoBalk** **DemoBalk Network**

DemoBalk

# Les mariages inter-ethniques en ex-Yougoslavie

Snjezana Mrdjen

**Année 2000, vol. 1**

DemoBalk

Snjezana Mrdjen (Université de Split, Croatie) est un des membres fondateurs du réseau DemoBalk. Ce texte est repris d'une communication présentée au XXIIe congrès général de la population (UIESP, Beijing, 11-17 octobre 1997), dans le cadre de la séance *Politiques des migrations internationales : Questions inhérentes à l'intégration politique et culturelle*.

# Les mariages inter-ethniques en ex-Yougoslavie

Snjezana Mrdjen [1]

*“ Si l'on suppose l'existence de conflits inter-ethniques, ils seront entre autochtones et nouveaux arrivés en Slovénie, entre populations autochtones dans les autres républiques et provinces ”*

*(Petrovic, 1987, p.52)*

Les migrations font partie intégrante de l’histoire tourmentée de l’ex-Yougoslavie. Rappelons seulement les mouvements spatiaux traditionnels, les migrations forcées pendant et après la Première et la Seconde Guerres mondiales, les migrations liées au développement économique des années soixante, l’émigration de main d’œuvre dans les années soixante et soixante-dix ou encore les migrations plus récentes, déclenchées par la guerre et les politiques de nettoyage ethnique.

Ces flux migratoires diffèrent par leur intensité, leur direction, l’origine et la structure des populations migrantes. Ils sont le produit d’événements politiques et socio-économiques aux origines historiques et culturelles profondes [2].

Les “ mouvements métanastasiques ” [3] étaient les mouvements traditionnels des populations des Balkans et de l'ex-Yougoslavie. Il s'agit de migrations de voisinage, provoquées par les poussées périodiques des Turcs. Ces migrations étaient orientées du sud-est au nord-ouest et ont même mené les populations hors des frontières yougoslaves. La conquête turque, qui a duré plusieurs siècles, a singulièrement compliqué la structure ethnique et religieuse de l’ex-Yougoslavie, car elle a non seulement implanté des Turcs musulmans parmi les populations chrétiennes (catholiques et orthodoxes), mais elle a aussi poussé des groupes slaves (les Musulmans de Bosnie, du Sandjak, de la Macédoine, etc.) et albanais à s’islamiser. Le système ottoman des “ millets ” a imposé le poids spécifique du facteur religieux dans l’organisation administrative et politique de l’empire.

La politique de colonisation des Habsbourg durant les XVIIème et XVIIIème siècles, qui visait le changement de structure ethnique de certaines régions, a aussi provoqué de grands mouvements de population. Dès cette période, la Voïvodine devient la région ethniquement la plus hétérogène d’Europe.

---

(1) Snjezana Mrdjen (Université de Split, Croatie). Ce texte est repris d’une communication présentée au XXIIe congrès général de la population (UIESP, Beijing, 11-17 octobre 1997), dans le cadre de la séance *Politiques des migrations internationales : questions inhérents à l’intégration politique et culturelle.* Il a été révisé, au strict plan formel, par Alain Parant, que le lecteur voudra bien tenir pour seul responsable des offenses résiduelles faites à langue française.

(2) Ruza PETROVIC. *Migracije u Jugoslaviji*. Beograd : Istrazivacki centar Srbije, 1987, p. 9.

(3) Appelé ainsi par J. CVIJIC dans son ouvrage *La Peninsule Balkanique. Géographie humaine*; à partir du mot grec: “changement d'habitat”. Voir Pierre GEORGE. “Le destin de la Yougoslavie”. *Hérodote*, 63, 1991, p. 49.

Durant la période qui a précédé la Première Guerre mondiale, ainsi qu'entre les deux guerres, les courants migratoires se sont dirigés vers les pays d'outre-mer, notamment les Etats-Unis. Après la Seconde Guerre mondiale, les migrations, essentiellement internationales, ont concerné la minorité allemande, en particulier celle de Voïvodine, et les Italiens installés en Istrie (qui ont majoritairement opté pour le retour en Italie). Une partie de la population turque installée en Macédoine et au Kosovo a, pour sa part, émigré en Turquie [4].

Depuis la fin de la guerre, les migrations internes ont affecté presque toutes les régions de l'ex-Yougoslavie. A la fin des années quarante, une nouvelle colonisation de la Voïvodine a commencé, au départ des régions pauvres de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Monténégro, de la Macédoine et de la Serbie centrale. Mais les mouvements les plus importants de cette époque correspondaient à des déplacements des villages vers les villes, provoqués par le processus d'urbanisation [5].

Le développement économique inégal des républiques a entraîné une émigration intense des régions sous-développées vers les régions plus développées, du sud-est vers le nord-ouest.

En 1948, 20% seulement de la population étaient des migrants internes ; en 1981, leur nombre avait doublé [6], 40% des personnes recensées (soit neuf millions au total) ne résidant plus sur leur lieu de naissance. C'est en Voïvodine que la mobilité spatiale était la plus forte, et au Kosovo qu'elle était la plus faible. Mais la population ne s'est pas seulement déplacée pour des raisons économiques ; les migrations internes de courte distance avaient surtout un motif matrimonial et touchaient essentiellement les femmes[7].

Depuis les années soixante, les mouvements migratoires externes, notamment de travailleurs qualifiés et non qualifiés vers les pays occidentaux, sont devenus très importants. D'après le recensement de 1981, environ 800 000 citoyens yougoslaves se trouvaient à l'étranger, avec leur familles, pour y travailler, soit 4% de la population totale.

Ces différents mouvements ont fortement complexifié la structuration ethnique de l'espace.

Plus de vingt groupes ethniques vivaient en ex-Yougoslavie, spatialement imbriqués, et présentant des spécificités fortes au plan linguistique, religieux et culturel [8]. Hormis la Slovénie (où la nationalité majoritaire représente plus de 90% de la population) et la Serbie centrale (80%), la structure ethnique des républiques et provinces était bi-modale (Monténégro, Croatie, Macédoine, Kosovo), ou tri-modale (Bosnie-Herzégovine), voire pluri-modale (Voïvodine).

---

(4) Stevan HADZIVUKOVIC. "La population de la Yougoslavie : structure, développement et perspective". *Population*, 6, 1989, p. 1203.

(5) Plus de 100000 personnes par an ont émigré des villages vers les villes dans la période 1961-1970. Il est probable que ce pourcentage s'est maintenu aussi dans la période 1971-1981. *Pogledi na migracije stanovnistva Jugoslavije*. Beograd : CDI, IDN, 1990, p. 47.

(6) *Pogledi na migracije stanovnistva Jugoslavije*, ibid, p. 40.

(7) *Pogledi na migracije stanovnistva Jugoslavije*, ibid, p. 47-48.

(8) Dans la statistique ex-yougoslave, la classification des groupes pouvait revêtir diverses notions. Les peuples (*narodi)* yougoslaves - Serbes, Croates, Slovènes, Monténégrins, Macédoniens, Musulmans (plus de 80% de la population) - étaient les populations majoritaires dans une des six républiques. Les nationalités (*narodnost*) étaient les groupes ethniques, slaves ou non, représentés en ex-Yougoslavie mais dont la majorité se trouvait au-delà de la frontière où ils constituaient, la plupart du temps, le peuple dominant d'un autre Etat (par exemple, les Albanais, Hongrois, Bulgares, Italiens, Roumains, Turcs, Slovaques). Une troisième catégorie regroupait des communautés nulle part majoritaires (par exemple, les Vlachs ou les Roms). Dans ce texte, nous utilisons le terme nationalité au sens général de groupe ou communauté ethnique, ce qui signifie avoir une histoire et une culture en commun (l'origine, la langue, la religion, les coutumes traditionnelles). Les notions de "minorité" et "majorité" ne font référence qu'à la taille relative d'un groupe et n'ont jamais une connotation juridique ou politique.

Le meilleur indicateur de l'évolution des relations sociales entre les différents groupes ethniques dans les républiques et provinces ex-yougoslaves est l'intensité des mariages inter-ethniques [9]. Ceux-ci étaient considérés par le pouvoir politique comme un facteur important dans l'émergence d'une " nation yougoslave " du point de vue anthropologique et social. Ils sont un excellent révélateur du niveau d'intégration et d'homogénéisation socio-culturel des populations qui cohabitent depuis plusieurs siècles ou entre autochtones et immigrés.

***L'évolution des mariages inter-ethniques***

Dans l'ex-Yougoslavie dans son ensemble, les mariages inter-ethniques se sont très nettement accrus de 1950 à 1990, le taux des mariages mixtes passant de 8,6% (soit 15 700 mariages exogames sur l'ensemble des unions célébrées) à 13,5% (soit 19 815 mariages mixte) [10]. En 1990, un mariage sur sept unissait des individus de nationalités différentes contre un sur onze en 1950 [11]. Cette augmentation résulte de facteurs politiques (l'ex-Yougoslavie s'est développée comme un état multi-national qui a garanti la liberté de toutes les nationalités ; le mariage religieux restant autorisé mais devant suivre le mariage civil) et socio-économiques (l'industrialisation et l'urbanisation ainsi que l'émigration des régions rurales vers les villes), qui ont favorisé les unions mixtes.

Toutefois, la comparaison avec d'autres pays montre que le nombre des mariages inter-ethniques en ex-Yougoslavie n'a jamais été très élevé comparativement à la grande mixité de la population [12].

Les différences entre les régions ont persisté avec une remarquable intensité (graphique 1). On observe deux périodes dans l'évolution des mariages inter-ethniques

selon les régions : de 1956 à 1965 d'une part, de 1970 à 1990 d'autre part. En dépit d'une exogamie très variable d'une région à l'autre de 1950 à 1965, son augmentation constituait alors un " processus yougoslave général " [13]. Les mariages inter-ethniques étaient un puissant facteur d'homogénéisation des populations.

Pour les années 1966-1969, les données statistiques manquent, mais une altération du comportement matrimonial s'est produite, qui a provoqué un ralentissement de l'exogamie [14].

A partir de 1970, la proportion d'individus mariés hors de leur groupe ethnique augmente encore, mais plus lentement qu'auparavant, dans la plupart des régions : Slovénie, Croatie, Voïvodine, Serbie centrale [15], Bosnie-Herzégovine. Dans les autres régions (Monténégro, Macédoine, Kosovo), on constate

---

(9) Les mariages inter-ethniques, exogames ou mixtes, sont, contrairement aux unions homogames ou endogames, des mariages entre deux personnes de nationalités différentes. Le taux de mariage mixte, ou taux d'exogamie, est le rapport du nombre de mariages inter-ethniques d'une nationalité pour 100 mariages de cette nationalité.

(10) Sur les 5 984 492 mariages célébrés au total en ex-Yougoslavie, en 1950-1953, 1956-1965 et 1970-1990, on a compté 709 673 mariages mixtes.

(11) Pour la période précédant la Seconde Guerre mondiale, il n'existe aucune données statistiques relatives à la nuptialité selon la nationalité. Mais on peut supposer que les alliances inter-ethniques étaient rares, car les mariages religieux avaient valeur juridique. " Dans une partie de la Voïvodine seulement, le mariage civil avait valeur juridique exclusive ; partout ailleurs, le mariage religieux était reconnu par la loi "; Georges CASTELLAN. " Eléments d'une Sociologie religieuse en Yougoslavie socialiste ". *Annales E.S.C.*, 4, 1959, p. 698.

(12) Dans les années soixante-dix, il y avait au Canada 30% de mariages mixtes, en ex-Union soviétique 15%. Voir Nikolai BOTEV. " Where East meets West: Ethnic intermarriage in the former Yougoslavia, 1962 to 1989 ". *American Sociological Review*, Vol. 59, 3, 1994, p. 468.

(13) Ruza PETROVIC. "*Etnicki mesoviti brakovi u Jugoslaviji*". Beograd : ISI Filozofskog fakulteta, 1985, p. 61.

(14) Il s'agit probablement (selon R. Petrovic, ibid., p. 74.) du commencement de la dégradation des relations inter-ethniques en Yougoslavie.

(15) C'est-à-dire la République de Serbie sans ses provinces autonomes, Voïvodine et Kosovo.

une baisse du taux des mariages inter-ethniques. L'exogamie n'est plus un “ processus yougoslave général ” ; certaines régions ont alors maintenu le cap sur l'intégration tandis que d'autres ont commencé à s’orienter vers la ségrégation [16].

Le taux le plus élevé de mariages exogames pendant toute la période est observé en Voïvodine, province autonome au nord de la Serbie. C'est la seule région où le nombre des unions mixtes affiche une hausse constante : de 17% en 1956 à 28,2% en 1990. Cette province se situe à l'exact opposé de l'autre province serbe, le Kosovo, qui n’a jamais été touchée par le “ processus yougoslave général ”. Depuis 1956, le nombre des mariages exogames y est en baisse constante, le taux ayant régressé de 10% en 1956 à 4,5% en 1989 (en 1990, il est cependant remonté à 6,7%).

***Le niveau d’homogamie des groupes majoritaires***

Plusieurs facteurs influencent l'échange matrimonial et les unions mixtes : démographiques, socio-économiques, politiques, ethno-culturels, etc. Le niveau d'exogamie/endogamie est un reflet de la structure ethnique des régions.

Là où la structure ethnique est hétérogène, la fréquence des mariages exogames devrait théoriquement être plus élevée ; inversement, elle devrait être moindre dans les régions où la structure ethnique est homogène. En Slovénie, où la structure ethnique est presque monolithique, le nombre de personnes mariées hors de leur groupe est très faible.

Nul ne peut s'attendre à ce que le niveau d'exogamie dans cette république soit égal à celui de la Voïvodine, par exemple, où le mélange des groupes ethniques est le plus important. Mais, un niveau élevé d'exogamie en Voïvodine ne signifie pas nécessairement que l'assimilation des groupes ethniques y soit plus élevée qu'en Slovénie [17]. Pour trancher la question, il faut utiliser un autre indice, l'indice d'homogamie [18], qui montre le niveau de fermeture du groupe majoritaire ou le niveau d'absorption des minorités par ce groupe.

L'indice d'homogamie des groupes majoritaires est illustré par le graphique 2. Les résultats conduisent à un constat général : certains groupes majoritaires, indépendamment de leur représentation numérique, absorbent sans problème des individus d'autres groupes, tandis que certains refusent l'échange matrimonial.

En Slovénie, malgré les fluctuations de l'indice, la nationalité majoritaire (les Slovènes) a bien assimilé les minorités habitant la République, notamment durant la période 1956-1965. Cependant, à partir des années soixante-dix, on observe une relative fermeture du groupe majoritaire. L'indice d'homogamie s’accroît de 0,28 en 1972 à 0,50 en 1990, mais les Slovènes restent encore les plus “ ouverts ” des nationalités titulaires des républiques. Cela suggère que c'est en Slovénie que les minorités

(16) La comparaison du taux moyen annuel dans les années 1956-1990 fait apparaître qu'un mariage sur sept était un mariage entre deux individus de nationalités différentes en Croatie et au Monténégro, un sur neuf en Bosnie-Herzégovine, un sur dix en Macédoine, un sur onze en Slovénie et en Serbie centrale, et un mariage sur treize seulement au Kosovo.
(17) Sur ce sujet, voir C.A. PRICE, J. ZUBRZYCKI. “The use of Inter-Marriage Statistics as an Index of Assimilation”. *Population Studies*, XVI, 1, 1962, p. 58-69. Voir aussi Nikolai BOTEV. op. cit., p. 475.
(18) L'indice d'homogamie est calculé selon la formule de Gini, utilisée par Savorgnan (Voir Bertram HUTCHINSON**.** “Somme Evidence Related to Matrimonial Selection and Immigrant Assimilation in Brazil”. *Population Studies*, 2, 1957, p. 150-151.). Il représente le rapport des mariages entre la nationalité majoritaire et les autres nationalités habitant la région. Si l'indice atteint 1, il traduit une endogamie complète (tous les membres de la même nationalité se marient entre eux) ; si l'indice atteint -1, l'exogamie est complète.

sont les mieux intégrées dans la société. Les populations minoritaires (essentiellement Croates, Serbes et Musulmans) sont moins nombreuses qu'ailleurs, dispersées sur le territoire et formées en majorité d'immigrants économiques arrivés dans les années soixante et installés dans les villes et les centres industriels, autant de facteurs favorable à l'exogamie.

En Voïvodine, l'indice d'homogamie de la nationalité majoritaire (les Serbes, qui constituaient environ 55% de la population) a baissé jusque dans les années quatre-vingt, de 0,76 à 0,56 avant de se stabiliser autour de 0,6 - niveau presque identique observé pour les Croates en Croatie et les Serbes en Serbie centrale. Dans ces deux républiques, la structure ethnique était pourtant complètement différente de celle de la Voïvodine. En Serbie centrale, la proportion des Serbes dans la population totale a varié de 96% en 1953 à 87% en 1990 ; en Croatie, elle était d'environ 77%.

La structure ethnique de la Voïvodine est le résultat de la politique d'implantation menée par l'empire des Habsbourg aux XVIIème et XVIIIème siècles. Aux Serbes, qui étaient les plus nombreux, ont succédé différents groupes venus de tous les points de l'empire : Hongrois, Allemands, Croates, Roumains, Slovaques, Tchèques, Ukrainiens. Dans les années cinquante, l'indice d'homogamie était supérieur à 0,75 dans cette province - plus élevé qu'en Slovénie, au Monténégro ou en Serbie centrale. Ceci montre que, dans la période antérieure, les groupes ethniques avaient probablement préféré le mariage à l'intérieur de leurs aires culturo-religieuses respectives au mariage avec les Serbes orthodoxes - bien que le mariage civil n'ait eu de valeur juridique dans tout le Royaume de Yougoslavie qu'en Voïvodine -.

La planification du peuplement s'est caractérisée par une certaine concentration territoriale, ce qui semble avoir contrarié les contacts entres les groupes. Les Croates ont peuplé l'ouest de la Voïvodine ; les Hongrois le nord ; les Roumains, les Slovaques, les Tchèques et les Ukrainiens la partie est ; les Serbes en majorité le sud, le sud-est et le sud-ouest. Les habitants étant, pour l'essentiel, des paysans peu mobiles, les contacts et les mélanges avec d'autres groupes n'étaient pas fortement répandus.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Voïvodine fut encore une fois colonisée par des populations venues de régions agricoles pauvres. Quelque 250 000 nouveaux colons [19], de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie centrale, du Monténégro, de Macédoine se sont installés dans les communes vidées par le départ des Allemands [20]. Ils sont concentrés selon leur origine. Les Serbes et les Monténégrins immigrés se sont assimilés facilement au groupe majoritaire, ce qui a fait baisser l'indice d'homogamie à environ 0,60, niveau proche de celui de la Croatie et de la Serbie centrale.

Au Monténégro, le groupe majoritaire a montré entre 1956-1965 un niveau d'absorption des minorités presque aussi élevé qu'en Slovénie. Mais, après 1970, les Monténégrins se sont fermés envers les autres nationalités peuplant la république (essentiellement les Musulmans et les Albanais).

Cette " fermeture " du groupe majoritaire ressort encore plus fortement, pendant toute la période observée, chez les Albanais du Kosovo et les Musulmans de Bosnie-Herzégovine, deux groupes de confession musulmane. L'indice d'homogamie y est très élevé, autour de 0,9. En Macédoine, l'assimilation entre le groupe majoritaire (les Macédoniens) et les autres groupes ethniques (en particulier, les Albanais) est restée très faible, notamment depuis les années soixante-dix.

---

(19) Stanko ZULJIC. *Narodnosna struktura Jugoslavije i tokovi promjena.* Zagreb : Ekonomski Institut, 1989, p. 87.
(20) Ruza PETROVIC. *Migracije u Jugoslaviji.* p. 12.

Dans ces trois régions, traditionnellement caractérisées par des mouvements migratoires importants, le processus de ségrégation est resté beaucoup plus accentué que dans la reste de l'ex-Yougoslavie. L'explication est à rechercher dans la plus grande distance culturelle entre les nationalités majoritaires et minoritaires ; des chrétiens slaves d'une part, des musulmans albanais ou slaves d'autre part.

***Les comportements matrimoniaux des minorités***

L'intégration des groupes ethniques par le mariage passe par deux voies : celle de l'ouverture/fermeture des groupes majoritaires envers les minorités et celle de l'ouverture/résistance des minorités à l'assimilation/intégration. Nous avons observé les différentes attitudes des groupes majoritaires envers le mariage avec des personnes d'une autre appartenance ethnique. Nous procédons à la même analyse pour le comportement matrimonial des minorités selon les républiques et provinces autonomes.

Il faut partir de la constatation que la répartition territoriale des minorités et leur poids démographique dans la population peuvent empêcher ou faciliter l'échange matrimonial. Le niveau d'exogamie est plus bas lorsque le groupe est concentré et il est plus élevé en cas de dispersion. Si la part relative du groupe dans la population totale diminue, l'exogamie augmente, sauf dans le cas d'une forte concentration territoriale.

Les graphiques 3a et 3b montrent des modèles d'intégration des minorités très contrastés. Un groupe représente des populations autochtones [21] à indice d'homogamie supérieur à 0,5 et l'autre des minorités immigrées [22] à indice inférieur à 0,5. A côté de ces deux groupes principaux, existent des minorités avec un comportement particulier.

Parmi les autochtones (graphique 3a), ce sont les populations de religion musulmane (Albanais en Macédoine et en Serbie centrale, Musulmans au Monténégro et en Serbie centrale), qui se caractérisent par une forte ségrégation du groupe majoritaire : l'indice d'homogamie se situe autour de 0,9.

Une fermeture ethnique presque complète apparaît chez les Albanais en Macédoine, notamment après 1970 [23]. Un indice d'homogamie proche de 1,0 souligne que les Albanais forment le groupe le plus homogame parmi toutes les communautés ethniques, autochtones ou immigrées, en ex-Yougoslavie. Cette résistance à l'intégration, particulièrement forte, des Albanais se combine à la réticence des Macédoniens à se marier avec eux. Les mariages entre ces deux communautés, qui ne se distinguent pas seulement par la religion et l'origine ethnique mais aussi par la langue, sont extrêmement rares. Le nombre d'Albanais épousant des Macédoniens n'a jamais dépassé 17% de leur mariages exogames (soit 10% en moyenne de 1956-1990), et seulement 3% (en moyenne) des Macédoniens ont épousé des Albanais. La forte isolation matrimoniale est encore renforcée par la préférence des Albanais à se marier à l'intérieur du même aire religieux. Lorsque les Albanais se marient hors de leur groupe, c'est pour épouser de préférence des personnes de religion musulmane, notamment des Turcs.

Le contraste est saisissant entre le niveau d'intégration des Albanais en Macédoine et celui d'une autre minorité autochtone, les Serbes, dont l'indice d'homogamie baisse de 0,4 en 1956 à 0,2 à la fin des

(21) Les Albanais en Macédoine, les Musulmans et les Albanais au Monténégro, les Musulmans en Serbie centrale, les Serbes en Croatie, au Kosovo et en Macédoine, les Hongrois et les Croates en Voïvodine.
(22) Les Monténégrins en Voïvodine, les Croates et les Serbes en Slovénie, les Monténégrins, les Macédoniens et les Croates en Serbie centrale, les Musulmans en Croatie.
(23) Les Albanais concentrés au nord-ouest macédonien constituaient 13% de la population en 1953, 23% en 1991.

années quatre-vingt. Presque tous les mariages exogames des Serbes sont orientés vers les Macédoniens, 89% en moyenne. Les Serbes sont en outre les partenaires préférés des Macédoniens lorsque ceux-ci se marient de façon exogame.

Les Musulmans en Serbie centrale et au Monténégro, ainsi que les Albanais au Monténégro, sont caractérisés par un niveau d'homogamie presque aussi élevé que celui des Albanais en Macédoine. L'indice de 0,9 après 1970 démontre une forte ségrégation ethnique dans les sociétés majoritairement orthodoxes. Toutefois, la comparaison avec les Albanais en Macédoine, qui se marient rarement avec le groupe majoritaire, fait apparaître que les trois communautés se marient dans 40% à 60% des cas avec le groupe majoritaire, lorsqu'ils se marient à l'extérieur de leur groupe.

Le différentialisme religieux, qui a imposé un faible niveau d'intégration des groupes musulmans, apparaît aussi au sein de la minorité serbe orthodoxe du Kosovo. L'indice d'homogamie y est d'environ 0,87 sur la période considérée (avec une augmentation à la fin des années quatre-vingt), ce qui révèle une fermeture matrimoniale presque totale des Serbes, tout particulièrement à l'égard du groupe majoritaire - les Albanais de religion musulmane. Environ 35% des Serbes ayant conclu un mariage exogame ont choisi des partenaires Albanais, à comparer aux 20% d'Albanais qui ont épousé des Serbes.

L'indice d'homogamie des autres minorités autochtones - Hongrois et Croates en Voïvodine et Serbes en Croatie - varie entre 0,8 et 0,4, ce qui tend à prouver que les distances culturelles avec le groupe majoritaire sont moins prononcées que dans les cas précédents – entre communautés chrétiennes et les communautés appartenant à l'islam. Si l'on tient compte de l'importance numérique [24] des trois groupes, on observe un lien direct avec le degré d'intégration : moins le groupe est nombreux, plus il est ouvert à l'intégration. Les Croates en Voïvodine montrent le plus haut niveau d'intégration, et les Hongrois de la même province le niveau le plus bas. Les Serbes en Croatie, lorsqu'ils se sont mariés en dehors de leur groupe, ont opté dans plus de 80% des cas pour des conjoints Croates, tandis que seulement 55% des Hongrois et 58% des Croates mariés de façon exogame se sont liés avec des Serbes, le groupe majoritaire en Voivodine.

On a déjà noté que la concentration territoriale et l'importance numérique d'une minorité ne sont pas favorables à l'échange matrimonial, ce qui explique en partie le comportement culturel non assimilationiste des Albanais et des Musulmans. Mais les Hongrois en Voivodine sont, eux aussi, territorialement très concentrés et ils représentent presque le même pourcentage de la population que les Albanais. Les Hongrois parlent une autre langue et appartiennent à une autre religion que le groupe majoritaire serbe, comme c'est le cas pour les Albanais et les Macédoniens. Cependant, le niveau d'intégration des Hongrois en Voïvodine est beaucoup plus élevé. Cela souligne que la ségrégation persistante des communautés musulmanes n'est pas seulement l'effet d'une concentration territoriale ou de l'importance numérique des groupes, mais aussi de leur appartenance à l'islam et de leur structures sociales qui impliquent des modèles homogames extrêmement rigides.

On peut également comparer le niveau d'homogamie des Serbes de Croatie (où, en 1981 et 1991, ils représentaient 12% de la population totale) et celui des Serbes du Kosovo (13% de la population totale en 1981, en 1991 et 10% en 1991. Le contraste entre le niveau d'intégration des Serbes dans ces deux régions fait apparaître une forte ségrégation au Kosovo et une intégration élevée en Croatie. Il est évident que la distance entre cultures majoritaire et minoritaire en Croatie (catholique et orthodoxe avec deux langues

(24) Selon les cinq recensements yougoslaves, il y avait, en moyenne, en Voïvodine 21% de Hongrois et 7% de Croates. En Croatie, les Serbes représentaient 13,5%, en moyenne, de la population totale.

très proches) est beaucoup moins grande qu'au Kosovo ou s'opposent la culture musulmane et orthodoxe, ainsi que des origines ethniques et des langues différentes.

Un autre modèle d'intégration, différent de celui des minorités autochtones, est illustré par les groupes d'immigrés (graphique 3b), qui ont un indice d'homogamie inférieur à 0,5 : les Monténégrins, les Macédoniens et les Croates en Serbie centrale ; les Croates et les Serbes en Slovénie ; les Monténégrins en Voïvodine ; les Musulmans en Croatie. Tous ces groupes représentaient moins de 3% de la population des républiques.

Une assimilation presque totale caractérise les immigrés en Serbie centrale : les Macédoniens et les Monténégrins (orthodoxes) et les Croates (catholiques), qui se sont mariés en majorité avec le groupe le plus nombreux - les Serbes -. Ces trois communautés sont dispersées sur le territoire, un facteur qui a certainement renforcé la tendance à l'exogamie. Les Croates se sont assimilés le plus facilement : indice d'homogamie inférieur à 0,1 à la fin des années quatre-vingt.

Dans les années cinquante, les Monténégrins en Voïvodine avaient un indice d'homogamie situé entre 0,5 et 0,6. Il a, par la suite, baissé régulièrement. On peut dire que les Monténégrins ont montré une exogamie " instantanée " à l'arrivée en Voïvodine où ils ont trouvé une population serbe majoritaire avec des traits culturels communs. En 1990, l'indice atteint un niveau inférieur à 0,3 et apporte la preuve d'une intégration élevée des générations nées dans la région d'accueil.

Les minorités principales en Slovénie (Croates et Serbes) ont un différent niveau d'intégration, bien qu'elles représentent le même pourcentage de la population totale [25]. Le niveau d'intégration est plus élevé chez les Croates - qui sont culturellement plus proches des Slovènes - que chez les Serbes orthodoxes, notamment après 1970. Les Musulmans en Croatie [26] ont presque le même niveau d'intégration que les Serbes en Slovénie ; un niveau cependant plus faible que celui observé pour d'autres minorités immigrées.

En Bosnie-Herzégovine, les trois nationalités principales ont cohabité depuis des siècles. Aucun groupe n'étant majoritaire, chacun présente un niveau d'endogamie élevé, supérieur à 0,8, voire 0,9 si l'un des conjoints est Musulman (graphique 4). Les Musulmans, qui sont la population la plus urbanisée en Bosnie-Herzégovine, ont mieux résisté à l'intégration que les deux autres communautés : Serbes orthodoxes et Croates catholiques. A peine 4 à 6% par an des Musulmans se sont mariés en dehors de leur groupe ethno-religieux durant la période 1956-1990. Il faut noter que cette ségrégation matrimoniale très élevée n'a pas changé avec le poids démographique du groupe dans la population [27]. Les Croates, par contre, ont connu une forte progression de l'exogamie à la fin des années cinquante, qui a culminé en 1979 (16%). Seuls, les Serbes montrent une hausse régulière du taux des mariages exogames, de 9% en 1956 à 13% en 1990, année au cours de laquelle ils ont presque atteint le même niveau d'échanges matrimoniaux que les Croates, malgré le nombre plus grand de Serbes (37% de la population par rapport à 17%).

Si l'on revient au graphique 4, on observe que l'intégration par le mariage entre Croates et Musulmans est beaucoup moins nette lorsque l'un des conjoints est Musulman, notamment dans la

(25) Le nombre de Serbes dans cette république est passé de 11 000 en 1953 à 47 000 en 1991 ; celui des Croates de 17 000 à 54 000.
(26) Ils étaient 18 500 en 1971, 48 000 en 1991.
(27) Les Musulmans constituaient 31 % de la population de la Bosnie-Herzégovine en 1953 ; 26% en 1961 et 43% en 1990.

période 1956-1965. A partir de 1970, le nombre de couples croato-musulmans et serbo-musulmans augmente lentement, mais après 1980, on observe à nouveau une diminution de ce type d'alliances.

Les échanges matrimoniaux entre Serbes et Croates, qui étaient plus fréquents, augmentent jusqu'à la fin des années soixante-dix. Mais dès le début des années quatre-vingt, le rythme d'assimilation a changé et l'homogamie a significativement progressé.

Le grand nombre de mariages entre Serbes et Croates montre, qu'ils sont culturellement plus proches les uns des autres que des Musulmans. Ces mariages sont d'autant plus significatifs que la répartition territoriale des deux communautés est moins favorable à un échange matrimonial qu'entre Serbes et Musulmans ou entre Croates et Musulmans. D'après le recensement de 1991, seulement 18% des Croates se trouvaient en rapports inter-ethniques avec des Serbes dans des communes marquées par des situations de bipolarité, contre 41% qui se trouvaient en rapports inter-ethniques bipolaires avec des Musulmans. Quant aux Serbes, 66% vivaient dans des communes bipolaires avec des Musulmans et 7% seulement avec des Croates [28].

***Conclusions***

Les mariages inter-ethniques donnent une image vivante des relations entre les groupes ethniques dans la société ex-yougoslave, du maintien et de l'affaiblissement des barrières qui contraignent les groupes ethniques. Après une tendance générale vers l'assimilation au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion de la dynamique politique et de la reconstruction économique, une détérioration des relations entre les nationalités se fait jour, qui conduit de nouveau vers une fermeture entre certains groupes et une plus grande homogénéité ethnique ; le plus grand nombre de mariages exogames s'observant en Voïvodine, région ethniquement la plus complexe de l'ex-Yougoslavie, et le plus faible nombre au Kosovo.

Certains groupes majoritaires (Slovènes, Croates, Serbes), indépendamment de leur importance numérique, ont absorbé sans problème des individus d'autres groupes, tandis que d'autres ont refusé l'échange matrimonial (Albanais, Macédoniens, Musulmans). Le comportement des minorités a aussi divergé : certaines ont pratiqué une homogamie communautaire et ont résisté à l'intégration (groupes musulmans et Serbes au Kosovo), d'autres se sont facilement assimilées.

Ces comportements matrimoniaux divers entre minorités s'expliquent en partie par le poids démographique des nationalités dans la population, leur concentration spatiale et par le contexte historique et politique de leur implantation. Les indices d'homogamie les plus élevés correspondent aux populations anciennement implantées, nombreuses et concentrées. Les indices d'homogamie les plus bas correspondent aux populations récemment immigrées avec une faible représentation dans la population et souvent dispersées sur le territoire. Mais, il semble que les caractéristiques ethno-culturelles - notamment l'appartenance à un aire culturo-religieuse - constituent le facteur le plus discriminant en matière d'intégration. Cette dimension (qui était déjà prédominante sous l'Empire ottoman) ne détermine pas seulement le niveau de l'échange matrimonial, mais aussi le choix des conjoints. La distance culturelle exprimée par un groupe à l'égard de l'autre est plus grande entre les Musulmans et les non Musulmans qu'entre les populations orthodoxes et catholiques. Une résistance particulièrement forte à l'échange

(28) Sur les rapports inter-ethniques des nations en Bosnie-Herzégovine, voir Xavier BOUGAREL, op. cit., p. 101-104. Sur la structure ethnique des inter-mariages voir Snjezana MRDJEN. " La mixité en ex-Yougoslavie. Intégration ou ségrégation des nationalités" ". *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 3, 1996.

matrimonial est apparue entre Albanais et Macédoniens en Macédoine, la plus faible résistance s'observant entre Croates et Serbes en Serbie centrale. Par ailleurs, le comportement envers l'intégration a changé dans le temps. Les minorités autochtones se sont caractérisées après 1970 soit par une baisse de l'intégration (minorités de religion musulmane), soit par une stagnation (minorités non musulmanes). Cependant, les minorités immigrées ont montré une augmentation constante de la tendance à l'intégration dans les républiques d'accueil.

L'éclatement de l'ex-Yougoslavie à partir de 1989 a exercé une influence visible sur les mariages inter-ethniques. La distance entre les différents groupes ethniques s'est encore approfondie, soulignant la sensibilité des mariages mixtes aux événements politiques. Déjà en 1990, l'évolution politique avait influencé le choix matrimonial en Croatie. En un an seulement (de 1989 à 1990), le nombre de Croates épousant des Serbes a baissé de 41% à 31%. Les " manques matrimoniaux " des Croates étaient compensés par des mariages avec des membres d'autres nationalités : Slovènes, Musulmans, Italiens. Chez les Serbes cependant, la baisse des mariages avec les Croates était plus faible : seulement 3% de 1989 à 1990. En Voïvodine, la seule région ex-yougoslave qui a connu une augmentation constante des mariages entre les différentes nationalités depuis 1956, la proportion de ces mariages a commencé a baisser pour la première fois en 1990. Elle est tombée de 28,2% en 1990 à 24,3% en 1993. La même tendance s'est manifestée en Serbie centrale, au Kosovo et en Macédoine [29]

La guerre et les politiques de nettoyage ethnique ont déplacé plus de 4 millions de personnes en ex-Yougoslavie, surtout de Bosnie-Herzégovine et de Croatie [30]. Elles ont trouvé refuge dans les régions et républiques voisines ou dans d'autres pays européens, notamment en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Les migrations forcées et la création d'Etats indépendants ont singulièrement renforcé l'homogénéité ethnique dans de larges partie de l'ex-Yougoslavie. En ex-Yougoslavie, à la fin des années quatre-vingt, l'homogénéisation forcée dans les régions pluri-ethniques (migrations de Serbes du Kosovo, de Croates et de Serbes de Bosnie-Herzégovine, de Croates de la Voivodine) était déjà une réalité [31]. Les processus d'assimilation n'ont pas seulement été arrêtés, mais inversés. En même temps, de nouvelles situations minoritaires ont été créées. Les données manquent pour analyser en profondeur ces processus et leur effets sur les mariages inter-ethniques mais les interrogations sont nombreuses.

Quelle sera, par exemple, l'intégration des Musulmans bosniaques, traditionnellement homogames, dans les nouveaux pays d'accueil ? Quel sera l'effet de la guerre et des déplacements forcés sur le comportement matrimonial des Croates et des Serbes ? Contrairement aux Musulmans bosniaques, les Serbes de Croatie et les Croates en Serbie centrale constituaient des minorités parmi les plus assimilables en ex-Yougoslavie. En Bosnie-Herzégovine, en Macédoine ou en Serbie, Etats qui se veulent démocratiques et qui doivent ancrer leurs racines dans la société civile, peut-on raisonnablement imaginer que des franges importantes de la population, en général de religion musulmane, soient durablement presque entièrement ségréguées ? Quels développements pourraient favoriser l'intégration des populations ? Ou bien allons-nous observer - une fois encore - des ruptures, des réaménagements de frontières avec leur cortège d'échanges de populations ou de déplacements forcés, destinés à créer des sociétés et des Etats plus homogènes ?

---

(29) En Croatie, indépendante, à partir de 1991, la statistique de l'état civil ne distingue plus selon les nationalités.
(30) Mirjana MOROKVASIC. " Krieg, Flucht und Vertreibung im ehemaligen Jugoslawien ". *Demographie Aktuell*, 2, p. 5. Berlin, 1993.
(31) Silva MEZNARIC. *Osvajanje prostora – prekrivanje vremena. Migracije umjesto razvoja.* Zagreb, Sociolosko drustvo, 1991.

**Graphique 1 - Proportion de mariages exogames selon les républiques et provinces autonomes (1956-1990)**

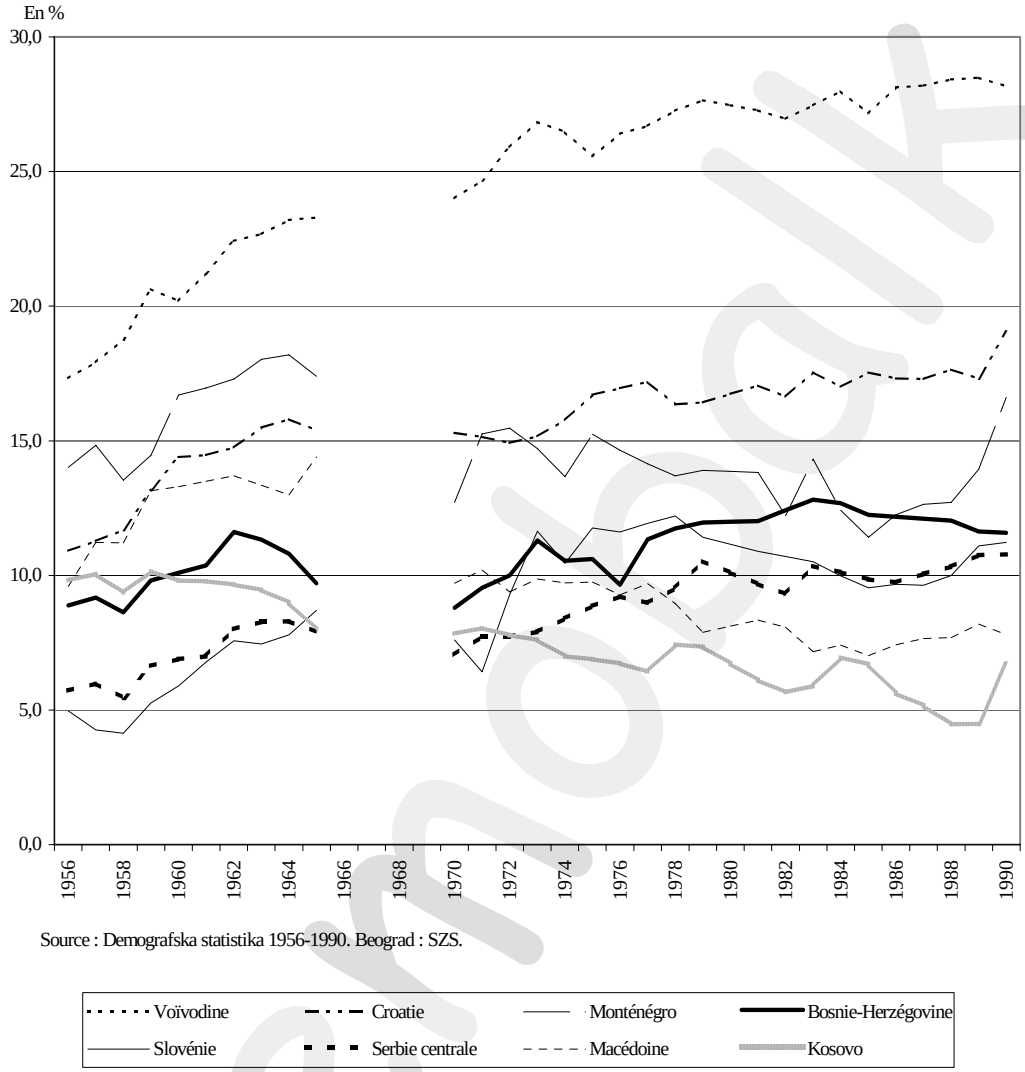


Source : Demografska statistika 1956-1990. Beograd : SZS.

Demobalk

**Graphique 2 - Indice d'homogamie des nationalités majoritaires selon les républiques et provinces autonomes (1956-1990)**

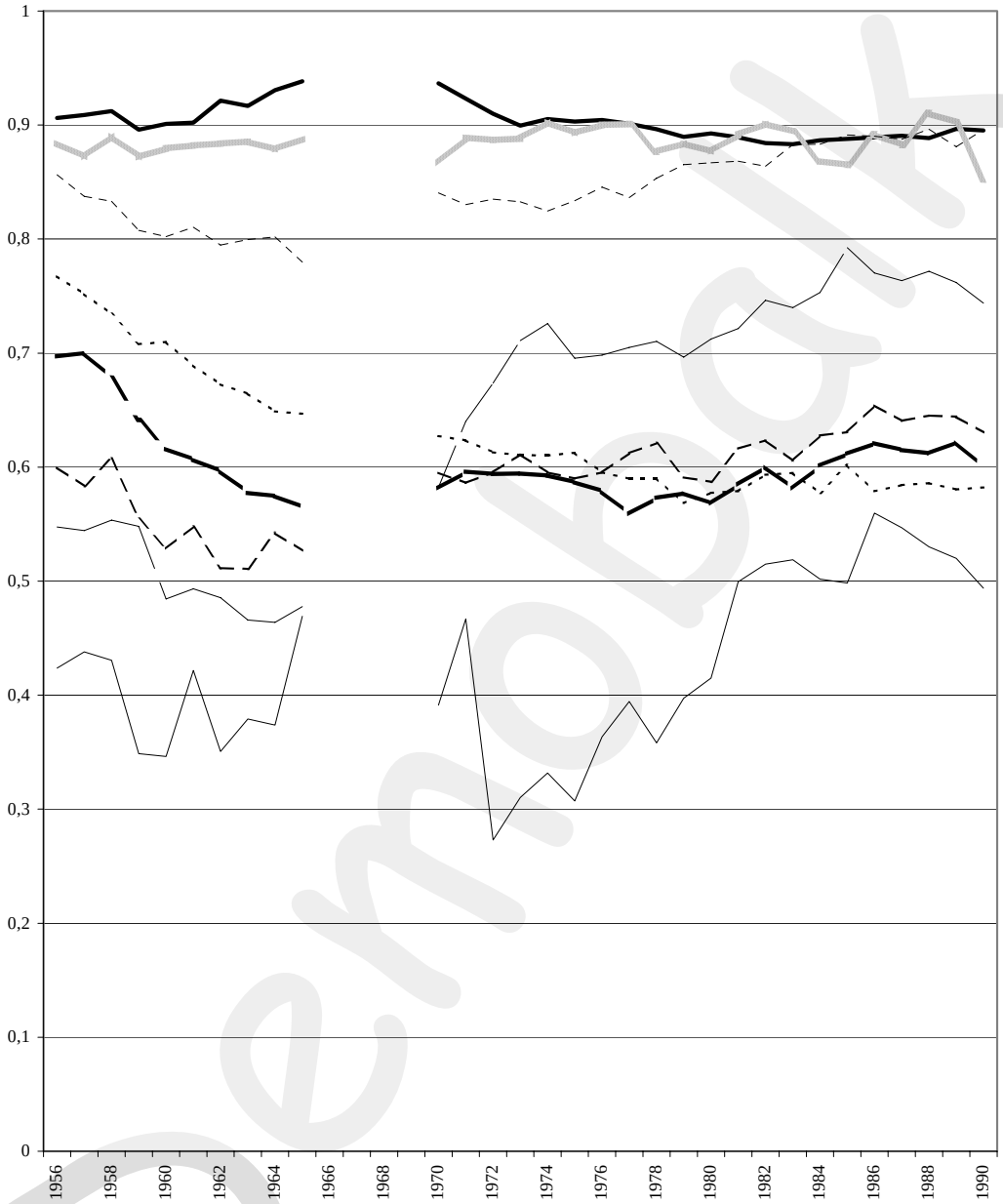


*Source : Demografska statistika 1956-1990. Beograd : SZS.*

MUSULMANS en Bosnie-Herz. — ALBANAIS au Kosovo — MACÉDONIENS en Macédoine
MONTÉNÉGRINS au Monténégro — SERBES en Serbie centrale — CROATES en Croatie
SERBES en Voïvodine — SLOVÉNES en Slovénie

Demobalk

**Graphique 3a - Indice d'homogamie - minorités autochtones - selon les républiques et provinces autonomes (1956-1990)**

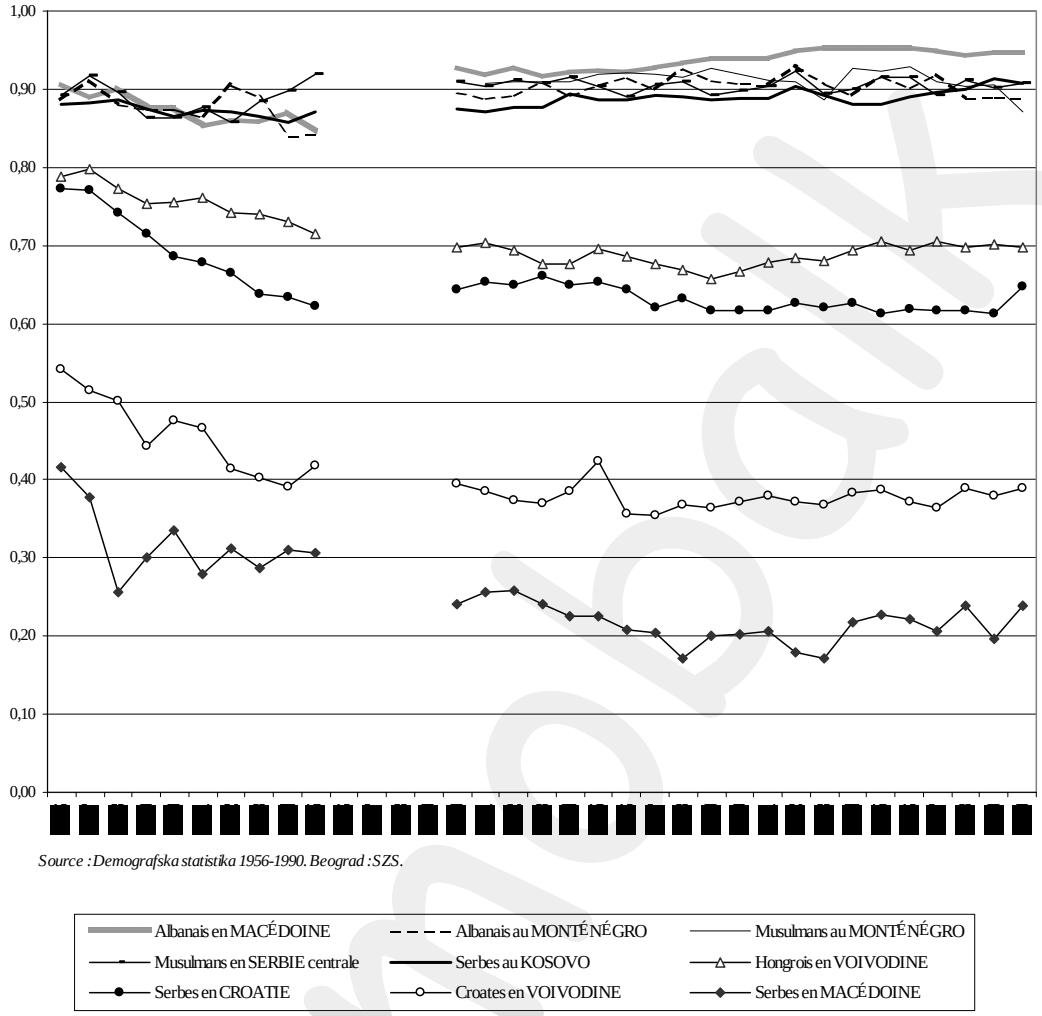


*Source : Demografska statistika 1956-1990. Beograd : SZS.*

DemoBalk

**Graphique 3b - Indice d'homogamie - minorités immigrées - selon les républiques et provinces autonomes (1956-1990)**

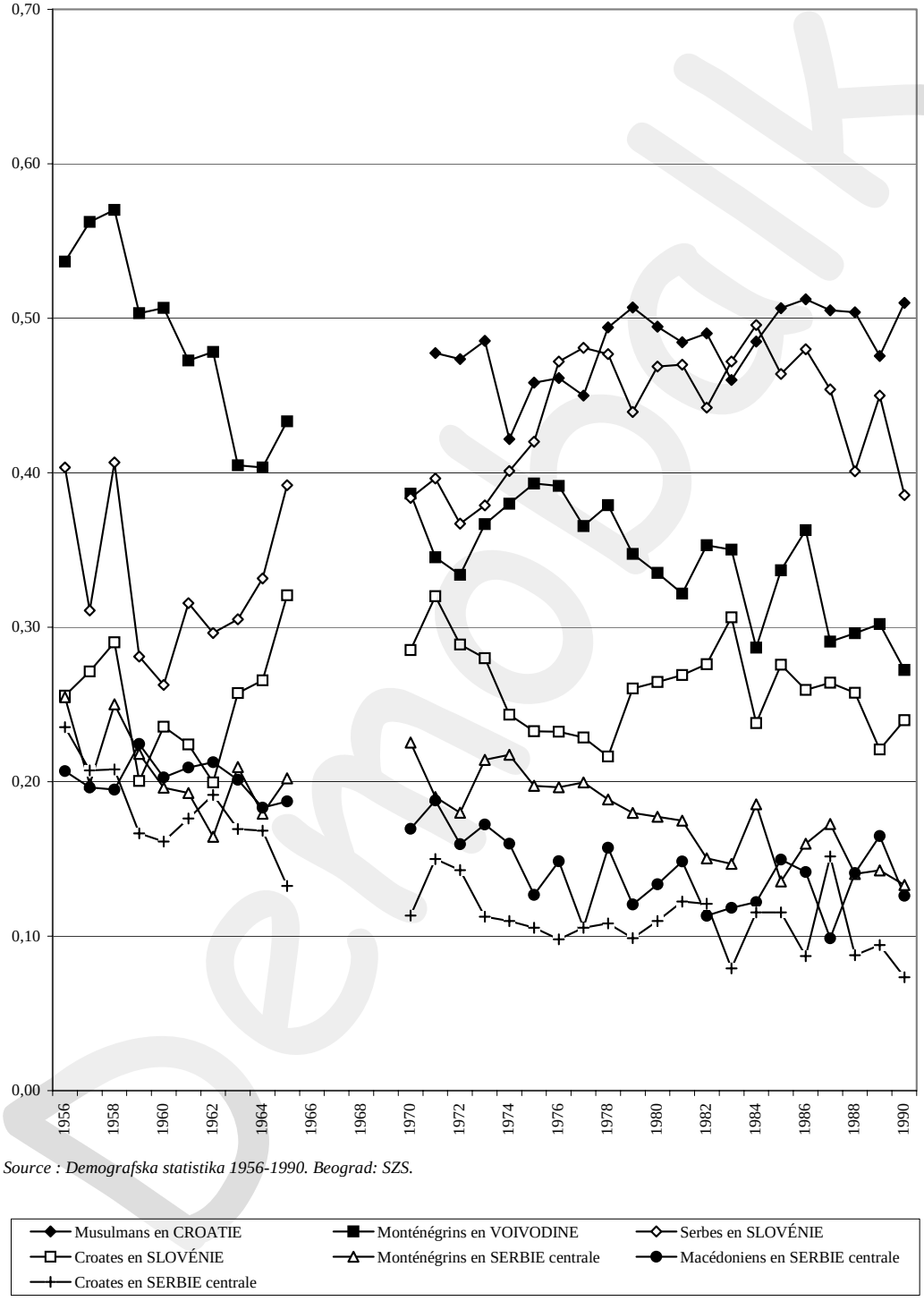


*Source : Demografska statistika 1956-1990. Beograd: SZS.*

Demobalk

**Graphique 4 - Indice d'homogamie entre les nationalités en Bosnie-Herzégovine (1956-1990)**

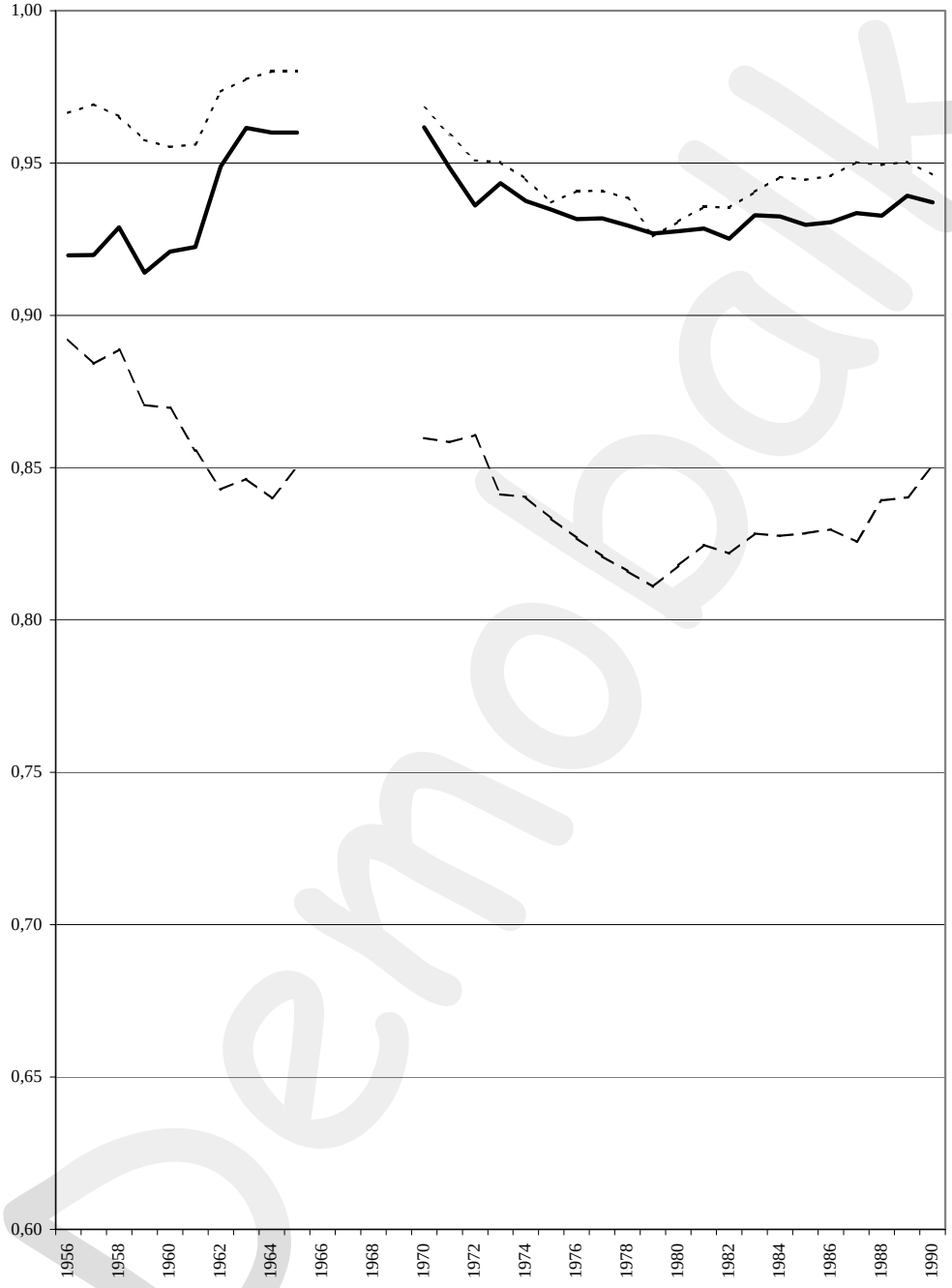


*Source : Demografska statistika 1956-1990. Beograd : SZS.*

Musulmans-Croates | Musulmans-Serbes | Serbes-Croates

Demobalk

Références bibliographiques

- BREZNIK (Dusan). - “Razvitak stanovnistva Jugoslavije u posleratnom periodu”. - *Stanovnistvo*, 3-4/1-2, 1973-1974, p. 11-53.
- BOTEV (Nikolai). “ Where East meets West: Ethnic intermarriage in the former Yougoslavia, 1962 to 1989 ”. *American Sociological Review*, Vol. 59, 3, 1994, p. 461 - 480.
- BOUGAREL (Xavier). - “Bosnie-Herzégovine : anatomie d'une poudrière”. - *Herodote*, 67, 1992, p. 84-148.
- CARRÈRE D'ENCAUSSE (Hélène). - *L'Empire éclaté*. - Paris : Flammarion, 1978. - 383 p.
- CIMIC (Esad). - *Politika kao sudbina*. - Zagreb : Stvarnost, 1989. - 281 p.
- CIRIC (Aleksandar). - “Necista krv”. - *Vreme*, 11 Mart 1991, p. 30-33.
- *Demografska kretanja i karakteristike stanovnistva Jugoslavije prema nacionalnoj pripadnosti*. - Beograd : CDI, 1978. - 160 p.
- DITTGEN (Alfred). - “La forme du mariage en Europe. Cérémonie civile, cérémonie religieuse. Panorama et évolution.” - *Population*, 2, 1994, p. 339-368.
- EISENSTADT (S. N.). - “Analysis of Patterns of Immigration and Absortion of Immigrants”. - *Population Studies*, 7, 2, November, 1953.
- FLERE (Sergej). - “Nacionalna identifikacija i preferirana nacionalna identifikacija kod mladih - pitanje jugoslovenstva”. - *Migracijske teme*, 4, 1988, p. 439-453.
- GINI (C.). - “La théorie des migrations adaptatives”, in Études européennes de population. - Paris : INED. 1954.
- GIRARD (A.). - *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*. - Paris : INED, PUF, 1981.
- GIORDAN (Henri). - *Les minorités en Europe*. - Paris : Kimé, 1992. - 681 p.
- GRAY (A.). - “Intermarriage : Opportunity and Preference”. - *Population Studies*, 41, 1987.
- HUTCHINSON (Bertram). - “Some Evidence Related to Matrimonial Selection and Immigrant Assimilation in Brazil”. - *Population studies*, 2, 1957, p. 149-156.
- *Klasno i nacionalno u suvremenom socijalizmu*. Knjiga prva i druga. – Zagreb : Nase teme, 1970. - 767 p.
- KUMPES (Josip). - “Religija i etnicki konflikt na juznoslavenskom prostoru (sociologijske i socijalno-historijske napomene)”. - *Migracijske teme*, 8, 1992, p. 15-34.
- LATHROP (M.), PISON (G.). - “Méthode statistique d'étude de l'endogamie. Application à l'étude du choix du conjoint chez les Peul Bandé”. - *Population*, 3, 1982, p. 513-542.
- LE BRAS (G.). - *Études de sociologie religieuse*. - Paris : PUF, tome 1, 1955.
- LEVY-STRAUSS (Claude). - *Anthropologie structurale*. - Paris : Plon, 1974. - 480 p.
- MEZNARIC (Silva). - *Osvajanje prostora - prekrivanje vremena. Migracije umjesto razvoja*. - Zagreb, Sociolosko drustvo, 1991. - 145 p.
- MILIC (Ruza). - *Sklopljeni brakovi u Jugoslaviji 1950-61*. - Beograd : SZS, Studije, analize i prikazi, 32, 1967. - 60 p.
- MOROKVASIC (Mirjana). “ Krieg, Flucht und Vertreibung im ehemaligen Jugoslawien ”. *Demographie Aktuell*, 2, Berlin, 1993.
- MRDJEN (Snjezana). “ La mixité en ex-Yougoslavie. Intégration ou ségrégation des nationalités” *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, 3, 1996, p. 103-145.
- PETROVIC (Ruza). - *Etnicki mesoviti brakovi u Jugoslaviji*. - Beograd : ICI, 1985. - 134 p.
- PETROVIC (Ruza).- *Migracije u Jugoslaviji*. - Beograd : Istrazivacko-izdavacki centar SSO Srbije, 1987. - 141 p.
- PETROVIC (Ruza).- *“Etnicka pripadnost roditelja i dece”*. - *Jugoslovenski pregled*, 3-4, 1991, p. 221-230.
- *Pogledi na migracije stanovnistva Jugoslavije*. - Beograd : IDN, CDI, 1990. - 231 p.
- POMIAN (Krzysztof). - *L'Europe et ses nations*. - Paris : Gallimard, 1990. - 251 p.
- POPOVIC (Alexandre). - “Sur quelques mythologies journalistiques”. - *Liber*, 14, 1993, p. 3-7.
- PRICE (C.A.), ZUBRZYCKI (J.). - “The Use of inter-marriage Statistics as an Index of Assimilation”. - *Population Studies*, 1, 1962, p. 58-69.
- RANCIC (M.). - “Prostorni razmjestaj naroda i nacionalnih manjina u Jugoslaviji”. - *Stanovnistvo*, 1-4, 1987-1988.
- ROUX (Michel). - “Yougoslavie : l'Etat et le territoire des nations”, p. 267-289 , in : *Nation, Etat et territoire en Europe de l'Est et en URSS* / sous la direction de Michel Roux, Paris : Harmattan, 1992. - 293 p.

- ROUX (Michel). - “La population de la Yougoslavie en 1991. Inventaire avant le chaos”. - *Méditerranée*, 1-2, 1995, p. 45.
- SAVORNAN (F.) - “Matrimonial selection and the amalgamation of heterogeneous groups”. - *Population Studies* (Supplement), March, 1950.
- SEGALEN (M.), JACQUARD (A.) - “Choix du conjoint et homogamie”. *Population*, 3, 1971, p. 487-498.
- SEKULIC (D.), MASSEY (G.), HODSON (R.). - “Who were the Yugoslaves? Failed sources of a common identity in the former Yugoslavia”. - *American Sociological Review*, volume, 59, 1, 1994, p. 83-97.
- SENTIC (M. ), BREZNIK (D.). - “Changements démographiques dans le mariage et la famille et leurs conséquences sociales”, p. 179-188 in: *The effect of current demographic change in Europe on social structure* / sous la direction de Milos Macura. - Beograd : Ekonomski institut, 1979. - 345 p.
- SENTIC (M.). - “Karakteristike razvoja sklopljenih i razvedenih brakova u Jugoslaviji”. - *Stanovnistvo*, 4, 1964, p. 329-337.
- TODD (Emmanuel). - *Le destin des immigrés.* - Paris : Seuil, 1994. - 390 p.

Demobank